



INCLUS

La présentation
du projet de
renovation des
salles polyvalentes

P.3



Esquisse du projet au 15/07/2022

>>> extrait des délibérations <<<

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{ER} JUIN ▶
les principales décisions

Présents : BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, PIOT Catherine, CHIRON Laurent, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, LOIZEAU Christian, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, LE BROZEC Vincent, BONNET Magali, LEBLANC Gaëtan, MERLET Aurélien, BROCHARD Soizic, RICHARD Maxime, NERRIÈRE Olivier, ROBIN Carine, SAUVÈTRE Céline.

Absents représentés : DURET Lydie représentée par PIOT Catherine, CORRÉ Estelle représentée par MAINDRON Angéline, POIRIER Véronique représentée par LOIZEAU Christophe, VARLET Julie représentée par BREGEON Jean-Michel, RONCIÈRE Jacques représenté par NERRIÈRE Olivier.

Absents : LEBRETON Bruno, GUINAUDEAU Isabelle, DURAND Aurélien.



1 MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
EMBELLISSEMENT DU PARC POINTE À PITRE

Suite à l'ouverture des plis, 9 candidatures ont été remises. Compte tenu de l'analyse des candidatures et au regard des critères mentionnés dans le règlement de consultation, le classement a fait ressortir les 3 candidats ayant obtenu les meilleures notes. Ces 3 candidats ont été conviés à passer une audition le 17 mars 2022. Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres et d'attribuer le marché au groupement représenté par le Cabinet Atelier 360 (paysagiste mandataire) et 6^e Rue (architecte) pour :

- un forfait provisoire de rémunération de 62 750 € HT pour les missions de maîtrise d'œuvre ;
 - un forfait définitif de rémunération de 37 350 € HT pour les missions complémentaires ;
- Soit un forfait de rémunération totale de 100 100 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite des principales décisions ▶
SÉANCE DU 1^{ER} JUIN

2 GROUPEMENT DE COMMANDES
 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La prise de compétence " Eau & Assainissement " par la communauté d'agglomération Terres de Montaigu a entraîné une réflexion sur l'organisation et la gestion des marchés publics.

Terres de Montaigu et les communes ont décidé de créer un groupement de commandes à durée déterminée ayant pour objet la réalisation sur le territoire de futurs travaux d'assainissement portant simultanément sur les opérations suivantes :

- eaux usées,
- eaux pluviales,
- voirie.

Une convention constitutive, signée par l'ensemble des entités adhérant au groupement, va définir les modalités d'organisation du groupement et les missions de chacun des membres, notamment celles du coordonnateur, Terres de Montaigu. Le groupement prendra effet à compter de l'entrée en vigueur de la convention et prendra fin le 31 décembre 2024. Le Conseil Municipal a validé la constitution d'un groupement de commandes entre Terres de Montaigu et les communes ainsi que la convention constitutive du groupement de commandes.



3 MAINTENANCE ANNUELLE
 ÉCLAIRAGE PUBLIC SYDEV



Dans le cadre de la maintenance de l'éclairage public, le Conseil Municipal a fixé le montant de l'enveloppe budgétaire annuelle à hauteur de 10 000 € HT, soit une participation communale de 5 000 € et a validé la convention avec le SYDEV.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUILLET ▶
 les principales décisions

Présents : BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, PIOT Catherine, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, LEBRETON Bruno, POIRIER Véronique, LE BROZEC Vincent, GUINAUDEAU Isabelle, MERLET Aurélien, VARLET Julie, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, RONCIÈRE Jacques, ROBIN Carine, SAUVÈTRE Céline.

Absents représentés : CHIRON Laurent représenté par BRAUD Robert, CORRÉ Estelle représentée par PIOT Catherine, BONNET Magali représentée par BOURASSEAU Myriam, BROCHARD Soizic représentée par DURET Lydie.

Absents : LEBLANC Gaëtan, NERRIÈRE Olivier.

1 TRAVAUX DE VOIRIE ANNUELS
 MARCHÉ DE TRAVAUX

Suite aux offres déposées par trois entreprises dont l'estimation était de 125 420 € HT, l'entreprise GIRARDEAU TP a été retenue pour réaliser les travaux pour un montant de 105 501,50 € HT.





Esquisse du projet au 15/07/2022

DOSSIER ▶

**Rénovation
& mise aux normes
des salles polyvalentes**

Lors du Conseil Municipal du 2 novembre 2021, les élus ont approuvé à l'unanimité le projet de mise aux normes et de rénovation des salles polyvalentes.

Les salles polyvalentes de La Bruffière sont actuellement utilisées pour des événements familiaux, culturels, associatifs et d'entreprises.

Afin de mieux répondre à vos attentes en termes de confort et de fonctionnalité, ce projet de rénovation permettra :

- la remise aux normes du site ;
- la rénovation thermique et énergétique ;
- l'amélioration des conditions d'accueil du public et une réponse adaptée aux besoins des familles et des associations ;
- l'indépendance des deux salles pour une utilisation simultanée.



Rénover les salles polyvalentes, c'est permettre aux familles, aux associations et aux entreprises de la commune d'avoir un lieu adapté à leurs besoins.

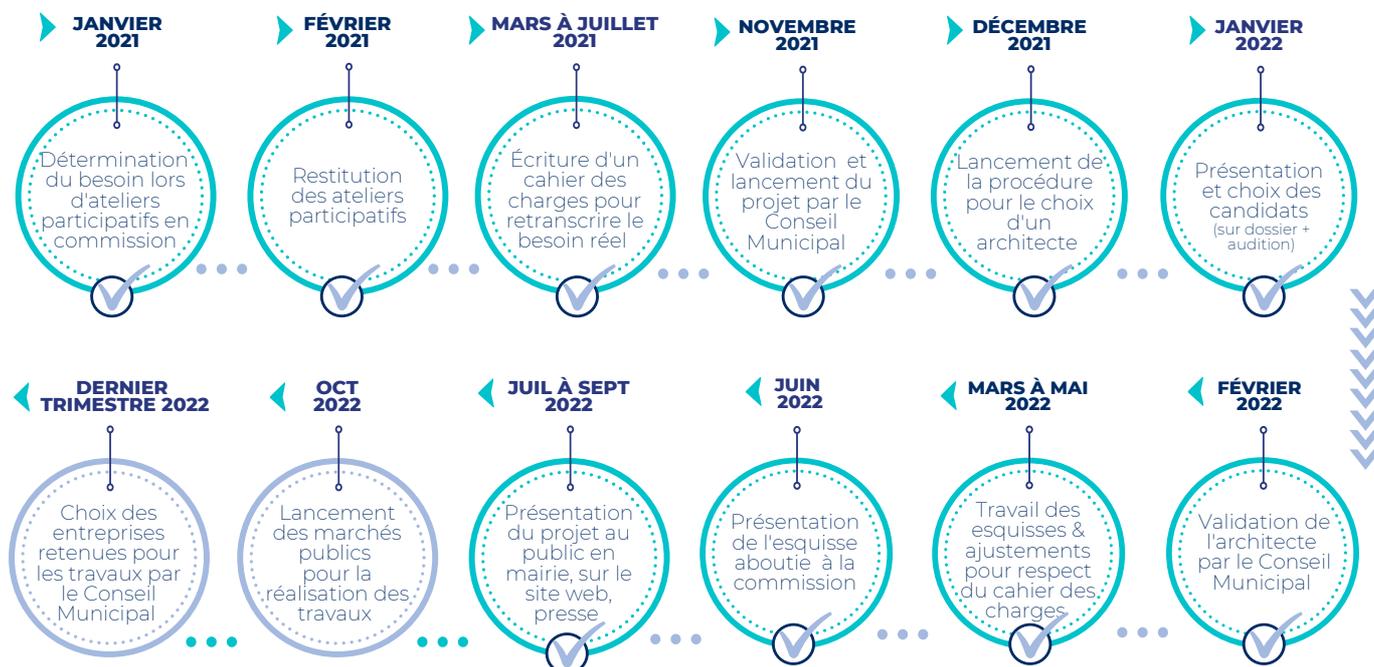
Jean-Michel BRIGEON,
maire de La Bruffière

*Rappelons le contexte
pour qui, pourquoi ?*

- Des salles vieillissantes non adaptées aux normes PMR*
- Une acoustique inadaptée dans la salle octogonale
- Des salles dépourvues d'offices & salles de rangement adjacentes
- Manque de local de rangement au même niveau
- Des bâtiments énergivores
- Pour les associations, familles et entreprises de la commune

*PMR : Personne à Mobilité Réduite

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET
DU DÉBUT JUSQU'À AUJOURD'HUI



UN PROJET

**EN FAVEUR
DES FAMILLES & ASSOCIATIONS**

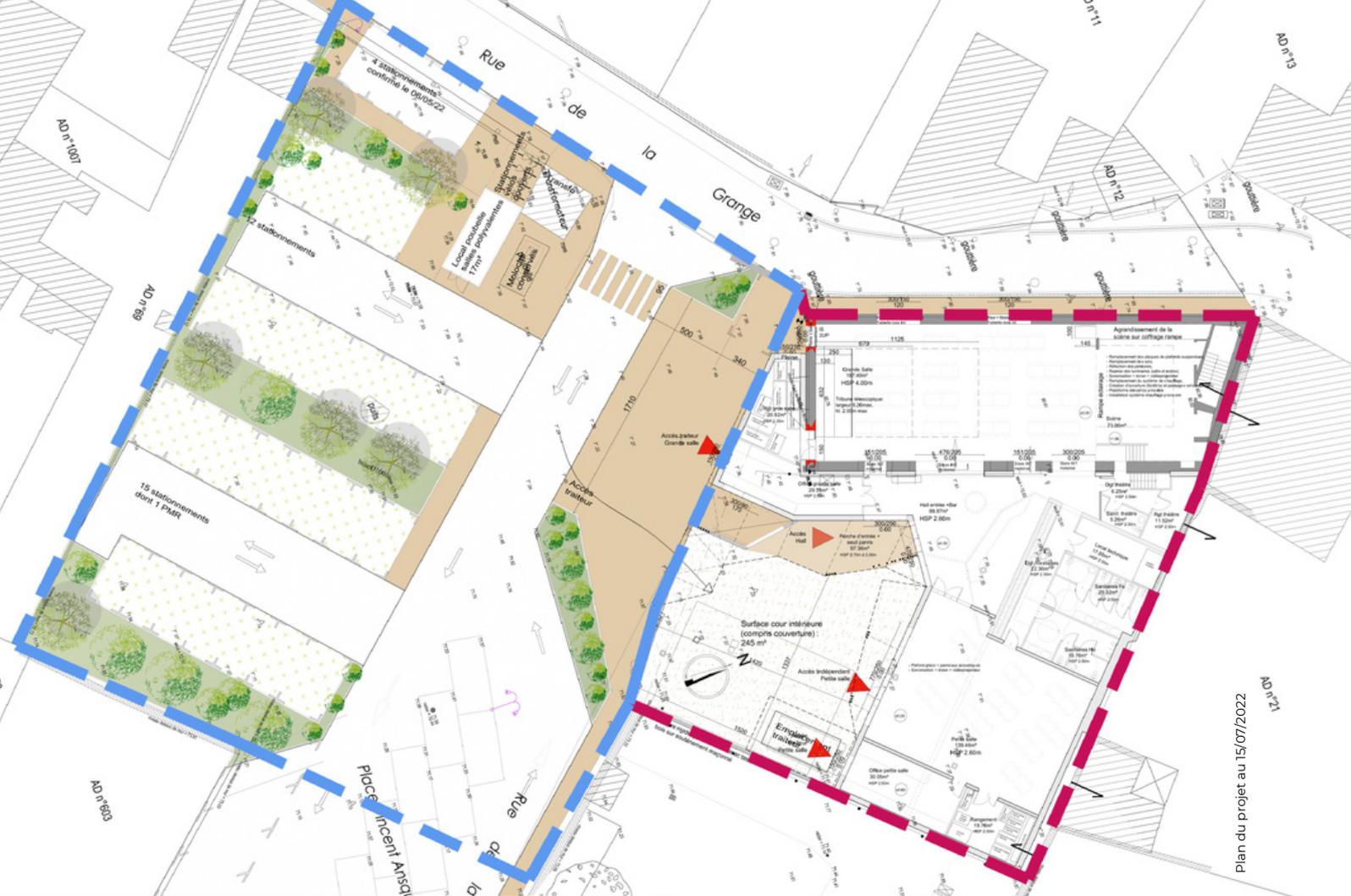
- Des salles facilitatrices d'organisation d'événements associatifs ou familiaux.
- Deux salles indépendantes qui permettent aussi bien une utilisation de manière scindée que fusionnée.

UNE RÉNOVATION

**EN FAVEUR
DE LA QUALITÉ DE VIE**

- Une accessibilité aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Des stationnements supplémentaires grâce à l'acquisition de la parcelle adjacente au parking.
- Des stationnements mutualisés pour d'autres destinations en cœur de bourg.





DES SALLES ▶

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- La salle octogonale sera détruite au profit d'une salle plus grande et respectant les nouvelles normes.
- Un nouveau mode de chauffage et un renforcement de l'isolation permettant de consommer un minimum d'énergie en adéquation avec le budget communal.

UN SITE ▶

EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

- Une sécurisation des abords des salles polyvalentes avec une voie dédiée aux piétons sur le parking.
- Une création d'un parvis délimité par une matière différente sur le sol et des jardinières.





Esquisse du projet au 15/07/2022

LES SALLES POLYVALENTES ▶ UN SITE DÉSORMAIS NOMMÉ...

La place devant les salles polyvalentes étant nommée historiquement " Place Vincent Ansqer " et le transformateur électrique figurant sur la place ayant été embelli à cette même effigie, il nous a paru évident de poursuivre cette continuité sur la même thématique et nommer ainsi le site : ESPACE VINCENT ANSQUER.

+ 15
PLACES DE
STATIONNEMENT

• 1 •
PORCHE D'ENTRÉE
COUVERT

>>> 1 <<<
HALL D'ENTRÉE
& ESPACE BAR

➔ 2
ACCÈS
PRESTAIRES
-1 PAR SALLE-



Esquisse du projet au 15/07/2022

**LE
SAVIEZ-
VOUS**



*Le projet
à découvrir ...*

Vous pouvez découvrir les plans et esquisses du projet sur notre site web www.labruffiere.fr ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

En scannant le QR CODE ci-contre, découvrez les perspectives en 3D.



scannez-moi

LA BRUFFIÈRE INFO

Lettre d'informations éditée par la Municipalité de La Bruffière - Tirage : 1950 exemplaires.
Direction de la publication : bureau municipal - Comité de rédaction : commission communication.
Crédits photos : Mairie de La Bruffière - Origami.

LE
SAVIEZ-
VOUS



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

RECRUTEMENT ▶

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

La commune de La Bruffière recrute des agents recenseurs (hommes ou femmes) dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront de janvier à février 2023 (emploi à temps partiel – ouvert aux étudiants, demandeurs d'emploi, actifs et retraités).

Renseignements en mairie au 02 51 46 43 10 ou par mail à mairie@labruffiere.fr

Le recensement : à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France, d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires, et déterminer ceux à développer...

Déclaration des basses-cours

Le Préfet de la Vendée nous informe que l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est de nouveau présente sur le territoire.

Une déclaration des basses-cours et autres oiseaux captifs élevés en extérieur est obligatoire pour les particuliers et doit être réalisée auprès de la mairie.

Afin de simplifier au maximum le processus, un registre est mis à disposition des habitants de La Bruffière aux heures d'ouvertures de la mairie.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, merci de contacter la mairie par téléphone au 02 51 46 43 10 ou par mail à mairie@labruffiere.fr.



Vous êtes récemment arrivés sur la commune ?

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

VENDREDI 21 OCTOBRE - 19H - SALLE POLYVALENTE

INSCRIVEZ-VOUS

L'accueil des nouveaux arrivants n'ayant pas pu avoir lieu depuis 2020 pour cause de COVID, la municipalité tient à accueillir les personnes installées sur la commune depuis 2020. L'occasion de communiquer quelques infos pratiques et surtout d'échanger ensemble, notamment avec les représentants des associations qui souhaiteraient être parmi nous.

Pour cela, faites-vous connaître et inscrivez-vous par mail à mairie@labruffiere.fr, à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 51 46 43 10.



AGENDA

OCTOBRE ▶

DIM. 2 OCTOBRE

Bal du Club du 3^e âge
Salle polyvalente

VEN. 21 OCTOBRE

Accueil des nouveaux arrivants - 19h
Sur inscription
Mairie

SAM. 29 OCTOBRE

Festival Bruit'Fier Rock
Complexe sportif

LUN 31 OCTOBRE

" Balle aux prisonniers "
Organisée par
Mil Bornes
Complexe sportif

NOVEMBRE ▶

JEU. 10 NOVEMBRE

Spectacle de magie & repas dansant
Organisé par l'OGEC du Sacré-Cœur
Complexe sportif

VEN. 11 NOVEMBRE

Tournoi de babyfoot
Organisé par le comité de parents d'élèves de l'école Charles Perrault
Complexe sportif

JEU. 10, SAM. 12 & DIM. 13

VEN. 18, SAM. 19 & DIM. 20

VEN. 25, SAM. 26

Théâtre de La Bruff' Comédie
Salle polyvalente

JEU. 24 NOVEMBRE

Don du sang
Complexe sportif

DÉCEMBRE ▶

SAM. 3 DÉCEMBRE

Sainte-Barbe des pompiers
Salle polyvalente

SAM. 17 DÉCEMBRE

Concours de belote
Société de chasse Saint-Hubert
Salle polyvalente

LES SAPEURS-POMPIERS DE LA BRUFFIÈRE RECRUTENT



Nous ne cherchons pas de sportifs de haut niveau :
une condition physique normale suffit.

Les femmes ont leur place chez les sapeurs-pompiers :
elles sont de plus en plus nombreuses. Rejoignez-les !

Il est possible de devenir sapeur-pompier volontaire
même à 40 ans passés.

Il est tout à fait possible de cumuler sa vie perso, pro avec
l'engagement volontaire.

Tout est question d'équilibre.

Chacun donne ce qu'il peut en fonction de ses impératifs perso & pro.

Pourquoi pas vous ?



RENSEIGNEMENTS AU 06.78.37.25.14

La Bruffière
VENDÉE

MAIRIE DE LA BRUFFIÈRE · 1, Place Jeanne d'Arc · 85530 LA BRUFFIÈRE
Tél. 02 51 46 43 10 · www.labruffiere.fr



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE